

## PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au 1130, route de l'Église, à Québec, 26 août 2010 à 10 h.

Sont présents :

- M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président
- Mme Danielle Roy Marinelli, mairesse de la Ville de Lévis, vice-présidente
- Mme Anne Ladouceur, conseillère de la Ville de Lévis
- M. Jacques Marcotte, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier
- M. François Picard, conseiller de la Ville de Québec

Sont également présents :

- M. Marc Rondeau, directeur général
- M. Benoît Massicotte, secrétaire

### Ouverture de la séance

Le président du comité exécutif ouvre et préside la séance. Il est constaté le quorum.

### Adoption de l'ordre du jour

#### **Résolution n° E-2010-74**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour présenté en y apportant ces modifications :

- Retirer le point 3 a) 3 – ROBAN – Demande de financement pour un colloque international;
- Ajouter le point 3 a) 5 – Pont de Québec – Évènement soulignant l'inauguration du mémorial.

Adoptée à l'unanimité

### Approbation des procès-verbaux des séances tenues le 17 juin 2010, le 23 juin 2010 et le 15 juillet 2010

#### **Résolution n° E-2010-75**

Approuver les procès-verbaux des séances tenues le 17 juin 2010, le 23 juin 2010 et le 15 juillet 2010

Adoptée à l'unanimité

### Engagement d'un(e) technicien(ne) en administration

#### **Résolution n° E-2010-76**

Engager madame Patricya Paquet au poste régulier, prévu au plan d'effectif, comme technicienne en administration à compter du 13 septembre 2010, au salaire de base annuel correspondant à la classe 3;

La rendre admissible aux avancements d'échelons et aux indexations de traitement accordés aux employés de la Ville de Québec pour un poste de technicien(ne) en administration;

Lui octroyer à son entrée en fonction les conditions de travail pour les employés de la CMQ.

Référence : Mémoire du 26 août 2010  
Responsable : Direction générale - Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

Assurances responsabilité civile professionnelle et erreur et omission des dirigeants et administrateurs

**Résolution n° E-2010-77**

Accepter l'offre de renouvellement de l'assurance responsabilité civile professionnelle et erreur et omission des dirigeants et administrateurs de la Communauté métropolitaine de Québec soumise par Chartis pour la période du 1er septembre 2010 au 1er septembre 2011, au montant de 13 870 \$ plus taxes, pour une couverture de 2 000 000 \$ comprenant une franchise de 10 000 \$;

Autoriser la direction générale à signer tous les documents nécessaires pour l'obtention de la couverture d'assurance.

Référence : Mémoire du 26 août 2010  
Responsable : Direction générale - Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

Pont de Québec – Financement du mémorial

**Résolution n° E-2010-78**

Autoriser la direction générale à rechercher un organisme porteur pouvant assumer la réalisation du projet de mémorial du pont de Québec et son financement;

Faire rapport au comité exécutif sur les modalités contractuelles à intervenir et à soumettre au conseil.

Référence : Mémoire du 26 août 2010  
Responsable : Direction générale - Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

Pont de Québec – Évènement soulignant l'inauguration du mémorial

**Résolution n° E-2010-79**

Autoriser la direction générale à convenir d'une entente de partenariat avec Célébrations Lévis 2011 pour la tenue d'un événement soulignant l'inauguration du mémorial du pont de Québec;

Demander, à l'intérieur de cette entente, à Célébrations Lévis 2011 d'inclure dans ses démarches financières auprès du gouvernement fédéral la tenue de cet événement;

Faire rapport au comité exécutif sur les modalités proposées à cette entente en vue de son adoption.

Référence : Mémoire du 26 août 2010  
Responsable : Direction générale - Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

Intégration de la production éolienne des parcs éoliens de la Seigneurie de Beauré au réseau de transport d'Hydro-Québec

**Résolution n° E-2010-80**

Que la Communauté métropolitaine de Québec informe Hydro-Québec TransÉnergie, à l'égard du projet « Ligne de raccordement à 315 kV des parcs éoliens de la Seigneurie de Beauré et travaux connexes » :

- Qu'elle est en accord avec le projet d'implantation de la ligne 315 kV sur les terres du Séminaire de Québec tel que proposé lors des consultations tenues en juin 2010;
- Qu'elle est en accord avec le projet d'agrandissement du poste Beauré décrit lors des mêmes consultations;
- Qu'elle juge important, advenant qu'un projet éolien communautaire (d'au plus 25 MW) se réalise dans le secteur de la Seigneurie de Beauré, que la ligne proposée puisse acheminer l'électricité produite par ce dernier;
- Qu'elle a une préoccupation particulière quant au maintien de la qualité de l'eau potable et qu'à cet égard, elle demande que soit évitée toute action qui pourrait avoir des impacts négatifs sur la qualité de la prise d'eau potable située en aval du projet à Beauré;
- Qu'elle a une préoccupation quant à la faune et, qu'en conséquence, elle demande que soient documentés les impacts du projet sur la faune en général et la faune ailée en particulier, afin que des mesures de mitigation soient prises le cas échéant;
- Que copie du présent mémoire et de ses annexes soient transmises aux représentants d'Hydro-Québec afin d'étayer la position de la CMQ.

Référence : Mémoire du 26 août 2010  
Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

Demande de diffusion des photos aériennes de la CMQ par le biais du Système d'information géographique régional de la MRC de La Jacques-Cartier (SIGR)

**Résolution n° E-2010-81**

Autoriser la CMQ à transmettre directement, sans lien WMS et sans frais, à la MRC de La Jacques-Cartier les photos aériennes 2003, 2006 et 2008 du territoire de cette dernière pour diffusion par le biais de son Système d'information géographique régional (SIGR);

Demander à la MRC de La Jacques-Cartier de s'engager à ne pas distribuer les fichiers électroniques de ces photos aériennes à moins qu'elle n'ait reçu une permission écrite à cet effet de la part de la CMQ.

Référence : Mémoire du 26 août 2010  
Responsable : Géomatique

Adoptée à l'unanimité

Renouvellement des licences pour les logiciels ESRI Canada

**Résolution n° E-2010-82**

Accepter le devis de renouvellement des logiciels de géomatique de la firme ESRI Canada, au coût de 18 400 \$ plus taxes pour l'année 2010-2011.

Référence : Mémoire du 26 août 2010  
Responsable : Géomatique

Adoptée à l'unanimité

Acquisition d'un logiciel spécialisé de cartographie en ligne

**Résolution n° E-2010-83**

Procéder à l'acquisition du logiciel Géoclip Serveur de la firme emc3, située à Toulouse en France, au coût de 20 610 \$ afin de pouvoir cartographier en ligne des données socio-économiques.

Référence : Mémoire du 26 août 2010  
Responsable : Géomatique

Adoptée à l'unanimité

Levée de la séance

La séance est levée.



PRÉSIDENT DE LA SÉANCE



SECRETARE